

CCTP

Extrait du lot 1 : V.R.D. - Gros œuvre - maçonnerie - Carrelage

CHAPITRE II -DESCRIPTION DES OUVRAGES**1.7. FONDATIONS****1.7.1. FONDATIONS PAR SEMELLES**

Sous murs et refends

Fourniture et mise en œuvre de béton dosé à 350 kg C.L.K. pour semelles filantes B.A. sur blocage gros béton dosé à 250 Kg C.L.K. coulage en pleine fouille.

Emplacement: Voir plans, coupe.

1.7.2. MACONNERIE DE SOUBASSEMENT

En parpaings pleins de béton, chaînages et poteaux d'angle en B.A.

Compris coupure de capillarité entre chaînage de couronnement en soubassement et première assise de maçonnerie en élévation.

Application aux deux faces d'un produit d'étanchéité avant remblaiement.

1.7.3. PLATE-FORME

Sur fond de forme décapé et cylindré :

.Mise en œuvre d'une grave couche de sable sur 0,25 parfaitement compactée.

.Film polyane armé, joints soudés avec relevés périphériques.

Emplacement : Tout le bâtiment créé.

1.8. DALLAGES

.Fourniture et pose de polystyrène H.D. imputrescible et incompressible au pourtour sur 1,00 de largeur et 0,05 d'épaisseur.

.Mise en œuvre d'une dalle B.A. sur 0,15. Dallage armé par treillis soudé. Compris toutes sujétions par joints et recouvrements avec remplissage au bitume.

.Polystyrène de 0,03 en nez de dalle pour désolidarisation totale des murs

.Renforcement éventuel des fers au droit des cloisons en parpaings de 0,10

.Le dallage devant resté apparent (sauf douches et w.c. recevant du carrelage) sera parfaitement surfacé.

Emplacement : L'ensemble du bâtiment créé.

1.9- OUVRAGES EN SUPERSTRUCTURES

Tels que linteaux, chaînages seront réalisés en B.A., coffrage soigné, armatures, liaisonnement avec murs et autres éléments. Les parements parfaitement dressés.

Chaînage d'angles ou raidisseurs murs en B.A. coulé et mise en place à l'intérieur des parpaings spéciaux ép. 0,20 appareillés avec murs parpaings filants, liaisonnement armature avec longrines et chaînages.

NOTA : Prévoir réservations en chaînages hauts pour fixation de charpente.

1.10 MURS EXTERIEURS PERIPHERIQUES

Fourniture et mise en œuvre d'aggloméré de ciment creux de 0,20 hourdis au mortier de ciment n° 1 .
Joints refoulés en montant la maçonnerie.

Planelles au droit des planchers au pourtour de l'ensemble du bâtiment.

Une barrière étanche sera interposée entre maçonnerie de soubassement et une première assise en élévation.

emplacement : Voir plans, coupes, façades.

1.11. CLOISONS INTERIEURES

Fourniture et pose de parpaings creux calibrés de 0,10 parfaitement jointoyés pour rester apparents. La mise en œuvre et les jonctions parpaings - béton devront être particulièrement soignées.

emplacement: Toutes cloisons intérieures.

1.12. SCELLEMENTS

Après mise en place par les entreprise de menuiseries des bâtis ou précadres et exécution par leur soin du calage et du pré-scellement, exécution du présent lot, des scellements définitifs au mortier de ciment bâtard y compris raccord d'enduit en tableaux et voussures pour l'ensemble de blocs portes et châssis intérieur ou extérieur.

1.13- APPUIS -CHASSIS EXTERIEURS SUR ALLEGES

Les appuis préfabriqués des fenêtres seront réalisés en B.A. enduit ciment, compris rejingot, rejet d'eau et larmier.

emplacement : Voir plans, coupes, façades.

1.14. SEUILS EXTERIEURS

Réalisés en B.A. compris armature et coffrage, liaisonnement avec maçonnerie. Façons de pente vers l'extérieur.

Emplacement: Voir plan.

1.15. CARRELAGE -FAIENCE

CARRELAGE

Fourniture et pose exécution pour revêtement de sols en carrelage composé de grès cérame fin vitrifié 5 x 5, pose traditionnelle sur forme de pose, exécution des joints, façon de pente convergente vers les siphons de sol fournis par le lot plomberie posés au présent lot.

Plinthes grès cérame dito sur cloisons de doublage ou distribution.

Classement UZS PZ Eo Co compris traçage, calibrage, coupes, etc.

Emplacement: Les 3 locaux douches et les 4 locaux w.c.

FAIENCE

Revêtement mural en carreaux de faïence 1 50 x 1 50 du commerce, pose collée à l'aide de colle préconisée par le fabricant et faisant partie de la liste agréée par le C.S.T.B.

Emplacement: Sur toutes faces intérieures des 3 locaux douches sur une hauteur de 1,80 m et 0,30 m² en dossier de chacun des 4 lavabos.

1.16 ENDUITS

1.16.1 .ENDUITS EXTERIEURS

Le parement extérieur des murs en parpaings sera réalisé avec un enduit monocouche du type P.R.B. ou équivalent de 1cm d'épaisseur en moyenne. La finition sera grattée avec toutes sujétions de fonds de joints horizontaux.

Les soubassements et encadrements de baies en sur épaisseur seront de finition lissée.

Un enduit de dressement sera prévu au pourtour des baies pour application correcte des menuiseries.

Pour éviter les fissurations entre chaînages et murs, un grillage sera prévu dans l'enduit en recouvrement des liaisons maçonnerie/béton armé ainsi que la mise en place de planelles en parpaings spéciaux à tous les endroits nécessaires.

Emplacement: Voir plans façades.

1.17 OUVRAGES DIVERS

1.17 .1 DECAISSEMENT

Façon de décaissements, compris pose de cadres laiton et fourniture de tapis caoutchouc alvéolé. Chape lissée au fond.

Emplacement : Hall d'entrée 1,40 x 0,60.

Lot 2 : Doublages - Faux plafonds

CHAPITRE I -GENERALITES

L'ensemble des travaux sera exécuté conformément aux prescriptions et normes en vigueur, notamment des D.T.U., clauses du R.E.E.F. ainsi qu'aux directives et instructions particulières relatives à la construction des écoles maternelles.

.L'offre de l'entreprise comprendra toutes les pièces métalliques ou non, filetés, montants, fourrure, etc. nécessaires à la bonne mise en œuvre conforme aux règles de l'Art.

.Tous les approvisionnements des matériaux devront être livrés dans leur emballage d'origine avec apposition de toutes références essais au feu, etc. .Tous les éléments en plâtre auront des bords amincis pour une parfaite planéité des joints.

.Les matériaux employés seront de première qualité et porteront le label N.F. Les profils seront du commerce et conforme et conformes aux prescriptions des avis techniques.

.La pose se fera toute étanchéité à l'air et à l'eau terminée.

CHAPITRE II -DESCRIPTION DES OUVRAGES

2.1. PRINCIPE

.Doublage murs maçonnerie: panneaux plaques de plâtre et polystyrène, type Placomur ou similaire

.Faux plafonds: Par plaques de placoplâtre.

.Isolation: laine de verre déroulée sur faux plafond.

2.2. CLOISONS DE DOUBLAGE

Les doublages de murs extérieurs seront réalisés en complexes placomur de chez Placoplâtre ou similaire type « T.H. 38 » 13 + 80 T.H.D. Plaques spéciales haute dureté T.H.D. à raison d'une plaque de 13mm. Isolant polystyrène de 0,08.

Points singuliers :

En 2 locaux douches joueurs: Placomarine + pare-vapeur.

En sanitaires: Protection en pied assurée par un polyane relevé, collé derrière la plinthe ou rail plastique

Habillage des ébrasements au présent lot. Fourrures pour fixations des radiateurs.

Emplacement: Voir plan en périphérie de tous les locaux.

2.3- FAUX PLAFONDS

(compris toutes sujétions de réservations pour bouches V MC)

Fournitures et mise en œuvre de faux plafond composé de plaques de plâtre préfabriqué standard BA 13.

Pose sur ossature métallique primaire. Compris finition des joints.

Enlèvements des gravois aux décharges.

Emplacement: L'ensemble des locaux.

NOTA : Fourniture et mise en œuvre d'une trappe de visite y compris isolation et toute sujétions au droit du bloc V MC.

2.4 ISOLATION

Fourniture et mise en œuvre de laine de verre déroulée sur faux-plafond et entrants.

Deux couches croisées de 120 mm chacune dont une avec un pare-vapeur.

L'ensemble de la prestation, compris manutention, déroulage, coupe, ajustage et nettoyage.

Lot 5 : Menuiserie Extérieure P.V.C. - Alu - Vitrerie - Occultation

CHAPITRE I -GENERALITES

L'entreprise du présent lot se reportera aux clauses du REEF à jour, ainsi qu'aux directives et instructions particulières relatives à la construction des écoles maternelles.

L'ensemble des cahiers des clauses spéciales ainsi que les avis techniques et prise en charge par les assurances des matériaux employés.

L'entreprise aura à sa charge tous les ouvrages nécessaires à une parfaite réalisation, notamment :

L'étanchéité entre toutes les menuiseries et le gros œuvre sera assurée par le présent lot

- Les trous, scellements et calages sont à la charge du présent lot, toutefois, l'entrepreneur devra fournir au lot gros œuvre, tous les plans de réservation, feuillure, etc.

- La pose de tous les ouvrages est prévue dans les prix unitaires avec les ajustages et toutes sujétions.

- Toutes les fixations nécessaires sur les ouvrages des autres corps d'état seront dues au présent lot, quelque soit leur type.

Les ferrures, taquets, douilles, pattes, rails, etc. dont la mise en place doit être faite lors de la réalisation des ouvrages des autres corps d'état seront fournis, accompagnés des instructions nécessaires, en temps utile, à l'entrepreneur chargé de l'exécution des ouvrages dans lesquels ils seront à mettre en œuvre.

Les prestations comprendront :

- La fourniture et la pose

- Le transport, chargement, déchargement, le montage à pied d'œuvre des matériaux et outillages nécessaires.

- La mise en dépôt et protection des menuiseries et vitreries avant et pendant la durée du chantier contre toute dégradation.

L'entrepreneur sera tenu de préparer suivant les pièces du projet, les dessins d'ensemble et de détails nécessaires, côtés avec le plus grand soin et portant l'indication détaillée des assemblages.

Sur les dessins, seront en outre figurés les ouvrages des autres corps d'état sur lesquels ou avec lesquels, les ouvrages du présent lot seront en contact.

Il sera tenu compte de toutes les fournitures et façons nécessaires pour la liaison avec ces ouvrages, et de ceux nécessaires pour tenir compte des tolérances d'exécution des dits ouvrages.

L'ouvrage des quincailleries sera de marque N.F.

Il sera fourni 3 clés par serrure. Les clés seront remises en un trousseau au Maître d'Ouvrage à réception des travaux, chaque type de clé portant une étiquette indiquant le n° de la porte concernée.

Classement des châssis extérieurs A. E. v. à définir avec Bureau de Contrôle.

CHAPITRE II -DESCRIPTION DES OUVRAGES

5.1. PRINCIPE

.Blocs portes alu

.Blocs fenêtres P. V .C. + vitrage double stadip

.Occultation par rideaux extérieurs P.V.C.

5.2 .BLOCS-PORTES

.Ils seront en profil aluminium thermolaqué blanc sans rupture de pont

.Compris toutes sujétions de ferrage, joint d'étanchéité. Calfeutrement par joint élastomère sur fond de joints.

.Quincaillerie pour serrures à clef canon européen.

.Poignées nylon coloré type "HEWI" ou similaire pour porte principale compris crémones pompiers sur porte d'entrée.

.Butoirs à toutes portes.

La porte d'épaisseur 44 mm est composée d'aluminium et de mousse polyuréthane : 2 - 40 - 2.

Emplacement: 1 bloc - porte d'entrée 1,40 x 2,15

1 bloc - porte W-C. handicapé 0,90 x 2,15.

5.3. BLOCS FENETRES

- Ils seront en P.V.C. blancs à double vitrage 4.6.4. traité stadip aux 2 faces avec une émissivité normale de 0,3. Remplissage argon à 85%.

- Poignées en nylon coloré

- Modules d'entrée d'air pour VMC .

- Parties ouvrantes à la française.

- Compris toutes sujétions de ferrage, joint d'étanchéité. Calfeutrement par joint élastomère sur fond de joints.

Les huisseries des fenêtres font 8 cm de largeur tout autour des carreaux.

emplacement : - 3 blocs identiques 1,50 x 0.80

5.4. OCCULTATIONS

Fourniture et mise en œuvre de volets roulants P. V.C. compris toutes quincaillerie, glissières en jouées, commandes par manivelles intérieures, rails, caissons intérieurs, isolés, etc.

emplacement : 3 blocs fenêtres.

NOTA : Possibilité de prévoir occultation monobloc avec fenêtres.

THERMIQUE

Données complémentaires

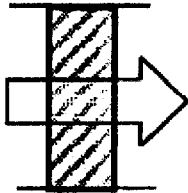
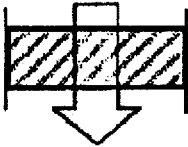

Conductivité thermique λ

Matériaux	Conductivité thermique λ (W/mK)
Aluminium	200
Mousse polyuréthane	0,03
Polystyrène	0,05
Béton Armé	1,75
Enduit ciment	1,8
Plâtre	0,25
Plâtre THD	0,56
Laine de verre	0,04

Résistance thermique utile

Agglomérés de ciment creux de 0,2 m : $R_u = 0,16 \text{ W/m}^2\text{K}$.

Valeurs par défaut des résistances superficielles

Paroi donnant sur : - l'extérieur - un passage ouvert - un local ouvert ⁽²⁾		R_{si} $\text{m}^2.\text{KW}$	$R_{se}^{(1)}$ $\text{m}^2.\text{KW}$	$R_{si} + R_{se}$ $\text{m}^2.\text{KW}$
Paroi verticale Flux horizontal		0.13	0.04	0.17
Paroi horizontale	Flux ascendant: 	0.10	0.04	0.14
	Flux descendant: 	0.17	0.04	0.21

(1) Si la paroi donne sur un autre local non chauffé, un comble ou un vide sanitaire, R_{si} s'applique des deux côtés.
Pour plus de précision sur les résistances superficielles, se reporter au fascicule « Parois opaques ».

(2) Un local est dit ouvert si le rapport de la surface totale des ses ouvertures permanentes sur l'extérieur, à son volume, est égal ou supérieur à $0,005 \text{ m}^2/\text{m}^3$. Ce peut être le cas, par exemple, d'une circulation à l'air libre, pour des raisons de sécurité contre l'incendie.

Extraits des règles de calcul : Règles Th-U

Fascicule 1/5 coefficient $U_{bât}$

$U_{bât}$ s'écrit de la façon suivante :

$$U_{bât} = \frac{H_T}{A_T}$$

A_T est la surface intérieure totale des parois qui séparent le volume chauffé de l'extérieur, du sol et des locaux non chauffés, en m^2 .

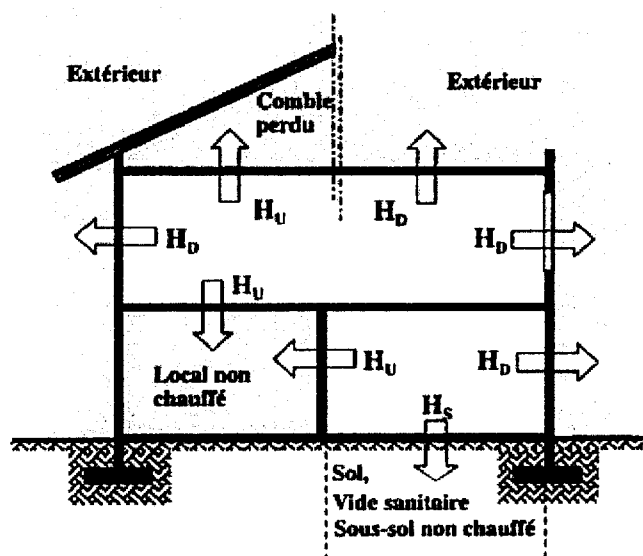
H_T est le coefficient de déperdition par transmission entre le volume chauffé d'une part et l'extérieur, le sol et les locaux non chauffés d'autre part. Il se calcule par la formule suivante :

$$H_T = H_D + H_S + H_U \text{ où}$$

H_D est le coefficient de déperdition par transmission à travers les parois donnant directement sur l'extérieur, en W/K.

H_S est le coefficient de déperdition par transmission à travers les parois en contact direct avec le sol ou donnant sur un vide sanitaire ou sur un sous-sol non chauffé, en W/K.

H_U est le coefficient de déperdition par transmission à travers les parois donnant sur des locaux non chauffés (à l'exception des sous-sols et des vides sanitaires), en W/K.



Coefficients de déperdition par transmission à travers les parois limitant le volume chauffé d'un bâtiment.

Calcul de H_D (Parois verticales, ponts thermiques, points singuliers)

$$H_D = \sum_i A_i U_i + \sum_k l_k \psi_k + \sum_j \chi_j$$

A_i est l'aire intérieure de la paroi i de l'enveloppe du bâtiment, en m^2 . (les dimensions des fenêtres et des portes doivent être prises égales à celles de l'ouverture dans les parois).

U_i est le coefficient de transmission thermique de la paroi i de l'enveloppe du bâtiment déterminé selon le fascicule « Parois opaques » (U_p), ou selon le fascicule « Parois vitrées » (U_w) selon le cas, en $W/(m^2.K)$. Pour une paroi vitrée équipée de fermeture, le coefficient moyen $U_{jour-nuit}$ doit être utilisé.

l_k est le linéaire du pont thermique de la liaison k , en m.